



**Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban
pour une action renforcée****Rapport du Groupe de travail spécial de la plate-forme
de Durban pour une action renforcée sur les première
et deuxième parties de sa deuxième session, tenues
à Bonn du 29 avril au 3 mai et du 4 au 13 juin 2013**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour)	1–4	2
II. Questions d'organisation (Point 2 de l'ordre du jour)	5–15	2
A. Élection du Bureau	5–7	2
B. Adoption de l'ordre du jour	8–9	3
C. Organisation des travaux de la session	10–15	3
III. Mise en œuvre de tous les éléments de la décision 1/CP.17 (Point 3 de l'ordre du jour)	16–40	4
IV. Questions diverses (Point 4 de l'ordre du jour)	41	8
V. Rapport sur les première et deuxième parties de la deuxième session (Point 5 de l'ordre du jour)	42	8
VI. Suspension de la session	43–47	9
Annexes		
I. Documents dont le Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée était saisi aux première et deuxième parties de sa deuxième session		10
II. Notes informelles établies à l'intention du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée aux première et deuxième parties de sa deuxième session		11

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La deuxième session du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée (le Groupe de travail spécial) a été ouverte le 29 avril 2013 au Centre de conférence international à Bonn (Allemagne) où la première partie de la session s'est tenue du 29 avril au 3 mai 2013. La session a été reprise à l'occasion de la trente-huitième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), tenue à l'hôtel Maritim à Bonn, où la deuxième partie de la deuxième session du Groupe de travail spécial s'est déroulée du 4 au 13 juin.

2. Le 29 avril, les Coprésidents du Groupe de travail spécial, M. Jayant Moreshver Mauskar (Inde) et M. Harald Dovland (Norvège), ont souhaité la bienvenue aux Parties et aux observateurs à la 1^{re} séance plénière. Ils ont aussi salué M. Oleg Shamanov (Fédération de Russie) en sa qualité de rapporteur du Groupe de travail spécial.

3. Les Coprésidents ont rappelé qu'à la deuxième partie de sa première session, tenue à Doha (Qatar), le Groupe de travail spécial était convenu d'opter en 2013 pour un mode de fonctionnement plus ciblé¹. Ils ont rappelé en outre que la Conférence des Parties, à sa dix-huitième session, avait décidé de recenser et d'étudier en 2013 un ensemble de mesures propres à remédier à l'écart d'ambition d'ici à 2020 et avait également décidé que le Groupe de travail spécial examinerait les éléments d'un projet de texte de négociation au plus tard à la session qu'il tiendrait à l'occasion de la vingtième session de la Conférence des Parties en 2014, en vue de disposer d'un texte de négociation avant mai 2015².

4. Une déclaration a été faite par la Secrétaire exécutive, M^{me} Christiana Figueres. Des déclarations ont aussi été faites par les représentants de 13 Parties, dont une par un représentant du Qatar concernant sa présidence de la dix-huitième session de la Conférence des Parties et des déclarations au nom du Groupe des 77 et de la Chine, de l'Union européenne et de ses États membres, du Groupe composite, du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, des États d'Afrique, de l'Alliance des petits États insulaires, des pays les moins avancés (PMA), de l'Association d'État indépendants d'Amérique latine et des Caraïbes, des pays en développement animés du même esprit, de la Ligue des États arabes et du groupe BASIC (Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine). En outre, des déclarations ont été faites au nom d'organisations non gouvernementales (ONG) représentant les milieux commerciaux et industriels, d'ONG représentant les agriculteurs et d'ONG représentant les femmes et militant pour l'égalité des sexes, ainsi que par deux représentants d'ONG de défense de l'environnement.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Élection du Bureau

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

5. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point subsidiaire de l'ordre du jour à sa 4^e séance, le 13 juin. Les Coprésidents ont indiqué qu'au cours des consultations sur

¹ FCCC/ADP/2012/3, par. 24.

² Décision 2/CP.18, par. 5 et 9.

l'élection du Bureau du Groupe de travail spécial les groupes régionaux s'étaient mis d'accord sur la procédure de candidature et que les consultations avaient été menées à bien. Les Coprésidents ont remercié M. Delano Bart (Vice-Président de la Conférence des Parties) d'avoir engagé ces consultations au nom du Président de la dix-huitième session de la Conférence des Parties et de la huitième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP).

6. Sur proposition des Coprésidents, le Groupe de travail spécial a élu M. Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago) et M. Artur Runge-Metzger (Union européenne) Coprésidents du Groupe pour un mandat qui expirerait à la clôture de la session du Groupe de travail spécial devant se tenir à l'occasion de la vingtième session de la Conférence des Parties en 2014. Le Groupe de travail spécial a aussi élu M^{me} Isabel Di Carlo Quero (Venezuela (République bolivarienne du)) rapporteuse pour un mandat qui expirerait à la clôture de la session devant se tenir à l'occasion de la dix-neuvième session de la Conférence des Parties en 2013.

7. À la même séance, les Coprésidents nouvellement élus du Groupe de travail spécial ont fait des déclarations.

B. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

8. À sa 1^{re} séance, le 29 avril, le Groupe de travail spécial a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/ADP/2013/1).

9. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
 - a) Élection du Bureau;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Organisation des travaux de la session.
3. Mise en œuvre de tous les éléments de la décision 1/CP.17³:
 - a) Questions relatives aux paragraphes 2 à 6;
 - b) Questions relatives aux paragraphes 7 et 8.
4. Questions diverses.
5. Rapport de la session.

C. Organisation des travaux de la session

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

10. À la 1^{re} séance, les Coprésidents ont rappelé les conclusions adoptées à Doha par le Groupe de travail spécial⁴, qui était convenu d'organiser en 2013 des tables rondes et des

³ Ce point de l'ordre du jour sera examiné à la lumière de la décision 1/CP.17 et dans le cadre de la Convention, sans préjuger de la position de telle ou telle Partie ni des travaux des autres organes subsidiaires. Deux séries de questions seront abordées, l'une relevant du point 3 a) et l'autre du point 3 b). D'autres pourront être examinées le cas échéant.

⁴ FCCC/ADP/2012/3, par. 17 à 33.

ateliers de session tant dans le cadre du secteur d'activité 1 (concernant un protocole, un autre instrument juridique ou un texte convenu d'un commun accord ayant valeur juridique au titre de la Convention, applicable à toutes les Parties) (ci-après «l'accord de 2015») que du secteur d'activité 2 (concernant le niveau d'ambition à prévoir avant 2020) et avait invité les Coprésidents à présenter, au début de 2013, les questions sur lesquelles seraient axés ces tables rondes et ces ateliers, en tenant compte des communications des Parties et des organisations admises en qualité d'observateurs. Les Coprésidents ont appelé l'attention des représentants sur la note informelle d'information qu'ils avaient établie pour la session (ADP.2013.1.InformalNote) et ont décrit les dispositions prises pour les tables rondes et les ateliers en prévision de cette partie de la session⁵.

11. À la même séance, sur proposition des Coprésidents, le Groupe de travail spécial est convenu de suspendre sa deuxième session le 3 mai et de la reprendre à l'occasion de la trente-huitième session des organes subsidiaires.

12. À la reprise de la deuxième session, le 4 juin, les Coprésidents ont rappelé les conclusions mentionnées ci-dessus au paragraphe 10 et ont informé le Groupe de travail spécial des dispositions prises pour la série de tables rondes et d'ateliers devant se poursuivre lors de la deuxième partie de la session⁶.

13. Les Coprésidents ont en outre informé les représentants des dispositions prises pour permettre aux Parties d'échanger des vues dans un cadre informel sur des questions relatives aux travaux du Groupe ayant trait aux deux secteurs d'activité.

14. À la même séance, les Coprésidents ont aussi fait part de leur intention de prévoir tout au long de la session des séances d'information pour communiquer au Groupe de travail spécial des renseignements sur les travaux pertinents effectués par les organes subsidiaires, ainsi que sur les travaux en cours et prévus des institutions et les arrangements ayant trait à l'appui à accorder en faveur des mesures d'atténuation et d'adaptation au titre de la Convention.

15. Tant à la 1^{re} séance qu'à la 3^e, tenues le 4 juin, les Coprésidents ont indiqué qu'ils organiseraient des réunions spéciales durant les parties respectives de la session pour donner aux observateurs l'occasion de présenter leurs idées de fond sur les travaux du Groupe de travail spécial et de procéder à un examen approfondi des secteurs d'activité 1 et 2. Les réunions spéciales des Coprésidents ont eu lieu le 2 mai lors de la première partie de la session et le 8 juin lors de la deuxième partie de la session.

III. Mise en œuvre de tous les éléments de la décision 1/CP.17

(Point 3 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

16. Ainsi qu'il avait été convenu à Doha, le Groupe de travail spécial a, au titre de ce point de l'ordre du jour, organisé des ateliers de session et poursuivi son débat de fond dans le cadre de tables rondes sur les deux secteurs d'activité au cours des première et deuxième parties de sa deuxième session. À la 2^e séance, le 3 mai, les Coprésidents ont confirmé leur intention de maintenir une approche équilibrée tant en facilitant le déroulement des ateliers

⁵ Voir la section III ci-dessous.

⁶ Les observations faites par les Coprésidents en séance plénière le 4 juin peuvent être consultées à l'adresse http://unfccc.int/files/meetings/bonn_jun_2013/in-session/application/pdf/remarks_by_the_adp_cochairs_04062013.pdf.

que dans l'examen des deux secteurs d'activité et des éléments de fond lors des première et deuxième parties de la session.

17. Dans le cadre du secteur d'activité 1, les tables rondes organisées lors de la première partie de la session avaient pour objet de donner aux Parties une occasion de faire avancer et d'affiner les questions concernant la portée, la structure et la conception de l'accord de 2015 et les thèmes de l'adaptation, de l'atténuation, des moyens de mise en œuvre (financement, mise au point et transfert de technologies et renforcement des capacités) et de la transparence des mesures et du soutien. Les tables rondes organisées lors de la deuxième partie de la session ont passé en revue diverses formes d'action renforcée, englobant tous les domaines susmentionnés, et ont aussi porté sur les liens entre l'accord de 2015 et les arrangements existants.

18. Outre les tables rondes, les ateliers de session ci-après se rapportant au secteur d'activité 1 ont été organisés lors des première et deuxième parties de la session, respectivement:

- a) Un atelier sur la portée, la structure et la conception de l'accord de 2015, le 29 avril, animé par M. Kumarsingh;
- b) Un atelier sur les moyens de renforcer l'adaptation par le biais de l'accord de 2015, le 6 juin, animé par M. Burhan Gafoor (Singapour).

19. Dans le cadre du secteur d'activité 2, les tables rondes organisées durant la première partie de la session ont été consacrées à la question de savoir comment le Groupe de travail spécial pouvait stimuler l'action à engager et mettre en place une démarche pratique et axée sur les résultats pour relever le niveau d'ambition d'ici à 2020. Lors de la deuxième partie de la session, les tables rondes ont porté à la fois sur les moyens pratiques d'envisager le niveau d'ambition à prévoir avant 2020 et sur l'intensification de l'appui à fournir en matière de financement, de technologie et de renforcement des capacités, ainsi que sur la voie à suivre concernant le second secteur d'activité.

20. En sus des tables rondes, les ateliers de session ci-après se rapportant au secteur d'activité 2 ont été organisés:

- a) Un atelier sur le niveau d'ambition à prévoir avant 2020, axé sur les possibilités de développement à faible taux d'émission et animé par M^{me} Alexa Kleysteuber (Chili), le 30 avril;
- b) Un deuxième atelier sur le niveau d'ambition à prévoir avant 2020, axé sur les possibilités d'atténuation et d'adaptation en matière d'utilisation des terres et animé par M. Gary Cowan (Australie), le 1^{er} mai;
- c) Un troisième atelier sur le niveau d'ambition à prévoir avant 2020, axé sur la transition énergétique, notamment le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la prise en considération du captage et du stockage du carbone, et animé par M. Hussein Alfo Nafu (Mali), le 7 juin.

21. En outre, conformément au paragraphe 6 de la décision 1/CP.17, les Coprésidents ont organisé à l'intention du Groupe de travail spécial, lors des première et deuxième parties de la session, des réunions d'information sur les activités pertinentes menées dans le cadre d'autres organes, comprenant⁷:

⁷ Des informations complémentaires sur les réunions d'information organisées au cours de la deuxième session du Groupe de travail spécial et sur les exposés présentés peuvent être consultées à l'adresse <http://unfccc.int/bodies/awg/items/7695.php>.

- a) Des exposés sur les travaux du SBSTA et du SBI, présentés par les Présidents respectifs des organes subsidiaires, M. Richard Muyungi (République-Unie de Tanzanie) et M. Tomacz Chruszczow (Pologne);
- b) Des exposés sur les travaux du Comité de l'adaptation et du Groupe d'experts des pays les moins avancés;
- c) Des exposés sur les travaux en cours et prévus des institutions et les arrangements ayant trait à l'appui à accorder en faveur des mesures d'atténuation et d'adaptation au titre de la Convention, dont:
 - i) Le Comité permanent du financement;
 - ii) Le Fonds vert pour le climat;
 - iii) Le Fonds pour l'environnement mondial;
 - iv) Le programme de travail sur le financement à long terme;
 - v) Le Comité exécutif de la technologie;
 - vi) Le Centre et le Réseau des technologies climatiques;
 - vii) Le Conseil du Fonds pour l'adaptation;
 - viii) Le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
 - ix) Le Forum de Durban sur le renforcement des capacités;
- d) Des exposés sur les travaux en cours liés à l'examen de 2013-2015 et au forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre.

22. Les Parties ont dit combien elles appréciaient les séances d'information organisées et les renseignements communiqués qui, de même que les échanges de vues auxquels elles avaient procédé à cette occasion, avaient servi de matière aux tables rondes et aux ateliers dans le cadre des deux secteurs d'activité du Groupe de travail spécial.

23. Des séances informelles se sont tenues au cours de la deuxième partie de la session pour examiner les questions mentionnées ci-dessus au paragraphe 13. Les Coprésidents ont ensuite établi un projet de conclusions rendant compte des résultats du débat⁸.

24. En outre, le Groupe de travail spécial a tenu une séance plénière informelle le 12 juin pour faire le point sur les progrès qu'il avait accomplis dans le cadre des deux secteurs d'activité tout au long de la deuxième partie de la deuxième session. Les Coprésidents ont invité les Parties à engager un débat ouvert et ont indiqué qu'un tel échange serait utile à la fois aux Coprésidents pour établir leur note sur l'avancement des travaux⁹ et, surtout, à toutes les Parties pour comprendre les vues et réflexions de chacune sur les aspects sur lesquels le Groupe avait progressé au cours de sa première année d'activité et sur le meilleur moyen d'aller de l'avant dans sa tâche collective.

25. À l'issue des tables rondes, les Coprésidents ont indiqué qu'ils entendaient établir des résumés des débats, tout comme ils l'avaient fait lors de sessions antérieures, et que les animateurs des ateliers élaboreraient des rapports succincts sur ceux-ci¹⁰.

⁸ Voir ci-dessous le paragraphe 27.

⁹ Voir ci-dessous le paragraphe 38.

¹⁰ On trouvera à l'annexe II une liste des résumés des débats des tables rondes et des rapports succincts sur les ateliers, qui peuvent être consultés sur le site Web de la Convention.

26. À la 3^e séance, un représentant de la Pologne a fait une déclaration au sujet de la présidence de la Conférence des Parties et de la CMP que son pays allait prochainement exercer.

27. À sa 4^e séance, le 13 juin, le Groupe de travail spécial a examiné une proposition présentée par les Coprésidents, qui contenait un ensemble de projets de décision que pourrait adopter le Groupe. À la même séance, il a adopté les conclusions figurant aux paragraphes 29 à 40 ci-dessous.

28. Les Coprésidents ont invité M. Richard Kinley, Secrétaire exécutif adjoint, à communiquer aux représentants des informations sur les incidences financières des activités énumérées dans les conclusions adoptées par le Groupe de travail spécial. M. Kinley a fait savoir aux Parties que bon nombre des activités mentionnées dans les conclusions nécessitaient un appui supplémentaire de la part du secrétariat et que celui-ci aurait donc besoin de ressources additionnelles en sus de celles qui étaient prévues dans le budget de base pour 2013 et le projet de budget pour 2014-2015. Le représentant d'une Partie a fait une déclaration.

2. Conclusions

29. Le Groupe de travail spécial a rappelé les décisions 1/CP.17 et 2/CP.18.

30. Il a rappelé les conclusions qu'il avait adoptées pendant la deuxième partie de sa première session¹¹ et il est convenu qu'il lui faudrait tenir au moins une session en 2014, en plus des sessions prévues à l'occasion des sessions du SBI et du SBSTA, ainsi que de la Conférence des Parties et de la CMP; il est convenu en outre de revenir durant la troisième partie de sa deuxième session sur la question de savoir s'il lui faudrait tenir des sessions supplémentaires.

31. Le Groupe de travail spécial a demandé au secrétariat de trouver un lieu de réunion approprié pour la tenue d'une session supplémentaire pendant le premier semestre de 2014 et d'étudier les solutions envisageables pour le deuxième semestre de 2014. Il a reconnu que le fait de réserver des installations risquait d'entraîner des frais d'annulation.

32. Dans le cadre du premier secteur d'activité, le Groupe de travail spécial a invité les Parties et les organisations admises en qualité d'observateurs à faire parvenir au secrétariat, avant le 1^{er} septembre 2013, de nouvelles communications s'appuyant sur les conclusions adoptées par le Groupe pendant la deuxième partie de sa première session¹².

33. Dans le cadre du second secteur d'activité, le Groupe de travail spécial a invité les Parties et les organisations admises en qualité d'observateurs à faire parvenir au secrétariat, avant le 1^{er} septembre 2013, de nouvelles communications portant sur les conclusions adoptées par le Groupe lors de la deuxième partie de sa première session¹³ et sur les nouvelles activités à inscrire dans son plan de travail en 2014.

34. Dans les communications visées aux paragraphes 32 et 33 ci-dessus, les Parties voudraient peut-être approfondir et développer des idées et des propositions précises. Le Groupe de travail spécial a demandé au secrétariat de publier ces communications sur le site Web de la Convention.

¹¹ FCCC/ADP/2012/3, par. 21.

¹² FCCC/ADP/2012/3, par. 29.

¹³ FCCC/ADP/2012/3, par. 31.

35. Rappelant les conclusions qu'il avait adoptées lors de la deuxième partie de sa première session¹⁴, le Groupe de travail spécial a invité les prochains coprésidents à proposer, en s'inspirant des communications des Parties et des organisations admises en qualité d'observateurs, un mode de fonctionnement équilibré, ciblé et plus formel afin qu'il puisse l'examiner à la réunion qu'il tiendrait à Varsovie (Pologne) en novembre 2013.

36. Le Groupe de travail spécial a demandé au secrétariat d'élaborer et de mettre à sa disposition avant le 30 octobre 2013, en tenant compte de ces communications, les deux documents techniques ci-après destinés à étayer ses travaux:

a) Une deuxième version du document technique¹⁵ demandé dans les conclusions adoptées par le Groupe lors de la deuxième partie de sa première session¹⁶;

b) Une première version d'un document technique faisant la synthèse des communications traitant des coûts, des avantages et des possibilités en matière d'adaptation compte tenu de différents facteurs déterminants des effets des changements climatiques, notamment les liens entre l'adaptation et l'atténuation.

37. Le Groupe de travail spécial a en outre chargé le secrétariat d'établir un document donnant une vue d'ensemble des mandats des institutions, mécanismes et dispositifs au titre de la Convention ainsi que de la progression de leurs activités, afin d'étayer les travaux du Groupe, notamment ceux portant sur les interactions.

38. Il a invité les Coprésidents à établir, en se fondant sur les discussions tenues pendant les première et seconde parties de sa deuxième session et sous leur propre responsabilité, une note sur les progrès accomplis, et à mettre cette note à la disposition des Parties pour information.

39. Le Groupe de travail spécial a pris note de l'estimation des incidences budgétaires des activités devant être entreprises par le secrétariat en application des paragraphes 30, 31, 36 et 37 ci-dessus.

40. Il a invité les Parties en mesure de le faire à fournir des fonds supplémentaires pour financer les activités attendues du secrétariat selon les présentes conclusions, qui doivent être entreprises sous réserve de la disponibilité de ressources financières.

IV. Questions diverses

(Point 4 de l'ordre du jour)

41. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point de l'ordre du jour à ses 1^{re} et 3^e séances. Aucune question n'a été soulevée ou examinée au titre de ce point.

V. Rapport sur les première et deuxième parties de la deuxième session

(Point 5 de l'ordre du jour)

42. À sa 4^e séance, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté le projet de rapport sur les première et deuxième parties de sa deuxième session¹⁷. À la même séance, sur proposition des Coprésidents, il a autorisé le Rapporteur à achever le rapport sur les

¹⁴ FCCC/ADP/2012/3, par. 24, 28, 30 et 32.

¹⁵ FCCC/TP/2013/4.

¹⁶ FCCC/ADP/2012/3, par. 31 et 33.

¹⁷ Adopté sous la cote FCCC/ADP/2013/L.1.

première et deuxième parties de la session avec le concours du secrétariat et suivant les indications des Coprésidents.

VI. Suspension de la session

43. À la 2^e séance, les Coprésidents ont invité la Secrétaire exécutive à rendre compte aux représentants des derniers éléments concernant la possibilité d'organiser une réunion supplémentaire du Groupe de travail spécial qui se tiendrait en septembre 2013. M^{me} Figueres a informé les Parties que le secrétariat n'avait pas reçu d'annonces de contributions qui permettraient d'organiser une réunion supplémentaire.

44. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de deux Parties.

45. À la 4^e séance, des déclarations ont été faites par les représentants de 16 Parties, dont des déclarations au nom du Groupe des 77 et de la Chine, de l'Union européenne et de ses États membres, du Groupe composite, du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, des États d'Afrique, de l'Alliance des petits États insulaires, des PMA, du Système d'intégration de l'Amérique centrale, de la Ligue des États arabes, des pays en développement animés du même esprit, de l'Association d'État indépendants d'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité commercial entre les peuples, et de la Coalition des pays à forêts tropicales humides.

46. Les Coprésidents du Groupe de travail spécial ont remercié les Parties pour leur soutien et leur confiance et ont prononcé la suspension de la deuxième session du Groupe de travail spécial.

47. La session sera reprise à l'occasion de la dix-neuvième session de la Conférence des Parties et de la neuvième session de la CMP.

Annexe I

Documents dont le Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée était saisi aux première et deuxième parties de sa deuxième session

Documents établis pour la session

FCCC/ADP/2013/1	Ordre du jour provisoire annoté. Note de la Secrétaire exécutive
FCCC/TP/2013/4	Compilation of information on mitigation benefits of actions, initiatives and options to enhance mitigation ambition. Technical paper
FCCC/ADP/2013/L.1	Projet de rapport du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée sur les première et deuxième parties de sa deuxième session, tenues à Bonn du 29 avril au 3 mai et du 4 au 13 juin 2013
FCCC/ADP/2013/L.2	Mise en œuvre de tous les éléments de la décision 1/CP.17. Projet de conclusions proposé par les Coprésidents

Autres documents disponibles

FCCC/CP/2012/8 et Add.1	Rapport de la Conférence des Parties sur sa dix-huitième session, tenue à Doha du 26 novembre au 8 décembre 2012
FCCC/CP/2011/9 et Add.1 et 2	Rapport de la Conférence des Parties sur sa dix-septième session, tenue à Durban du 28 novembre au 11 décembre 2011
FCCC/ADP/2012/3	Rapport du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée sur la deuxième partie de sa première session, tenue à Doha du 27 novembre au 7 décembre 2012
FCCC/ADP/2012/2	Rapport du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée sur la première partie de sa première session, tenue à Bonn du 17 au 25 mai 2012

Annexe II

Notes informelles établies à l'intention du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée aux première et deuxième parties de sa deuxième session

ADP.2013.1.InformalNote	Information on the second session of the Ad Hoc Working Group on the Durban Platform for Enhanced Action. Note by the Co-Chairs
ADP.2013.2.InformalSummary	Summary report on the workshop on scope, structure and design of the 2015 agreement. ADP 2, part 1 Bonn, Germany, 29 April 2013. Note by the facilitator
ADP.2013.3.InformalSummary	Summary report on the workshop on low-emission development opportunities. ADP 2, part 1. Bonn, Germany, 30 April 2013. Note by the facilitator
ADP.2013.4.InformalSummary	Summary report on the workshop on opportunities for mitigation and adaptation related to land use. ADP 2, part 1. Bonn, Germany, 1 May 2013. Note by the facilitator
ADP.2013.5.InformalSummary	Summary of the round tables under workstream 1 on the 2015 agreement. ADP 2, part 1. Bonn, Germany, 29 April–3 May 2013. Note by the Co-Chairs
ADP.2013.6.InformalSummary	Summary of the roundtables under workstream 2. ADP 2, part 1. Bonn, Germany, 29 April–3 May 2013. Note by the Co-Chairs
ADP.2013.7.InformalSummary	Summary of the ADP Co-Chairs' special event. ADP 2, part 1. Bonn, Germany, 2 May 2013. Note by the Co-Chairs
ADP.2013.8.InformalNote	Reflections on the first part of the second session of the Ad Hoc Working Group on the Durban Platform for Enhanced Action. Bonn, Germany, 29 April–3 May 2013. Note by the Co-Chairs
ADP.2013.9.InformalNote	Information on the second part of the second session of the Ad Hoc Working Group on the Durban Platform for Enhanced Action. Note by the Co-Chairs
ADP.2012.6.InformalSummary	Summary of the roundtable under workstream 1. ADP 1, part 2. Doha, Qatar, November–December 2012. Note by the Co-Chairs

ADP.2012.7.InformalSummary	Summary of the roundtable on workstream 2. ADP 1, part 2. Doha, Qatar, November–December 2012. Note by the Co-Chairs
ADP.2012.8.InformalSummary	Summary of the ADP Co-Chairs’ special event. Doha, Qatar, 1 December 2012. Note by the Co-Chairs
ADP.2012.9.InformalNote	Reflections on the Doha session and the year ahead. Note by the Co-Chairs of the Ad Hoc Working Group on the Durban Platform for Enhanced Action
